

Ministère
du Commerce
et des
Travaux publics.

Paris, le 21 7 Brum. 1801

3^e Division
}

1^{er} Bureau
Beaux Arts
et Sciences
Académie Royale
de France à
Rome.

Demande
de renseignements
Remplacement de
la femme de charge
anci

N^o 6655

Monsieur le Directeur, vous
demandez par votre lettre du 10 de
courant l'autorisation de remplacer la
femme de charge de l'Académie qui
exerce ses fonctions depuis 28 ans et
que son âge rend incapable de les continuer
et de lui accorder sur les fonds de l'établissement
une indemnité annuelle proportionnée au
traitement qu'elle reçoit, indemnité à laquelle
vous pensez que ses longs et laborieux
services lui donnent des droits.

Je vous serai obligé, Monsieur
le Directeur, de vouloir bien me faire
connaître ce que coûtera ce nouvel arrangement.
J'attendrai ce renseignement pour donner
suite à votre proposition, car il ne seroit
pas convenable que la dépense à laquelle
donnera lieu le gage de la nouvelle femme
de charge réunie à ce que vous vous proposez
d'allouer à l'ancienne, excédât ce que touche

A. M. B. Gernet Directeur de l'Académie
Royale de France, à Rome.

actuellement celle-ci, il me paraîtrait donc
 de toute justice que la nouvelle femme de
 charge renoncât à une partie du gage -
 affecté à son emploi & que cette partie fût
 destinée à payer l'indemnité de retraite
 de celle qu'elle remplacerait, ainsi que
 cela se pratique quelque fois dans les
 Administrations où il n'est point exercé
 de retenues sur les traitemens.

Agnez, Monsieur l'assurance
 de ma considération distinguée

Le Duc de France Ministre
 du Commerce et des Travaux Publics

T. G. meyer